

PRESENTATION DU DOSSIER

Ce document a pour objet de faciliter votre entrée en fonction comme professeur contractuel d'histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC) en collège et/ou en lycée général ou technologique. Il est toujours utile de s'y référer régulièrement.

CONTACT

Inspectrice référente : Sylvie GALABBÉ
IA-IPR Histoire-géographie. sylvie.galabbe@ac-nantes.fr

Rectorat de Nantes - Bâtiment H2 - 4 rue de la Houssinière - Tél. 02 72 56 65 05 isabelle.bernard@ac-nantes.fr
BP 72616 - 44326 NANTES cedex 03

Table des matières

L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER.....	1
LES MISSIONS DE L'ENSEIGNANT	1
LA PRISE DE POSTE	1
L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT	2
LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (S4C) AU COLLEGE.....	3
L'HISTOIRE-GEOGRAPHIE AU LYCÉE VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	5
L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC) AU LYCEE (LGT)	6
DES RESSOURCES UTILES.....	6
L'INSPECTION POUR LES PROFESSEURS NON TITULAIRES.....	7

L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

LES MISSIONS DE L'ENSEIGNANT

Le dernier texte en vigueur est le décret n° 2016-1171 du 29 août 2016 relatif aux agents contractuels recrutés pour exercer des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation dans les écoles, les établissements publics d'enseignement du second degré ou les services relevant du ministre chargé de l'éducation nationale. L'article 13 stipule que les agents en contrat à durée indéterminée et les agents engagés depuis plus d'une année par contrat à durée déterminée bénéficient au moins tous les trois ans d'une évaluation professionnelle.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/8/29/MENH1606792D/jo>

Les missions de tout professeur, quel que soit le statut, ont été définies par un texte officiel (référentiel des compétences des métiers de l'éducation et de l'enseignement). Se référer à ce texte précise les obligations du professeur.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

LA PRISE DE POSTE

Dès l'information de votre nomination, prenez contact par téléphone avec le chef d'établissement (principal en collège ou proviseur en lycée), éventuellement son adjoint, qui est votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne les formalités administratives. Si vous vous êtes inscrit à la préparation du CAPES interne (ou tout autre concours), lui préciser vos contraintes calendaires éventuelles afin que, dans la mesure du possible, il en tienne compte dans votre emploi du temps. Demander au chef d'établissement s'il souhaite vous rencontrer avant votre entrée en fonction. Dans ce cas, convenir d'un rendez-vous.

Dès que possible :

- ✓ Se présenter au secrétariat
- ✓ Demander l'emploi du temps, en prendre connaissance
- ✓ Se procurer le règlement intérieur (absences des élèves)
- ✓ Prendre contact avec le professeur que vous remplacez (si c'est en cours d'année)
- ✓ Demander un accès au cahier de textes électronique.
- ✓ Demander quelle application est utilisée pour la saisie des notes et des bulletins.
- ✓ Demander à avoir un exemplaire des manuels (au gestionnaire, au CDI ou auprès du professeur que vous remplacez dans le cadre d'un remplacement de courte durée).
- ✓ Prendre connaissance, si possible, de quelques cahiers/classieurs d'élèves (en cas d'un remplacement).
- ✓ Entrer en contact avec le professeur responsable du cabinet d'histoire-géographie.
- ✓ Demander des conseils à vos collègues d'histoire-géographie de l'établissement ou aux autres professeurs de vos classes, notamment le professeur principal.
- ✓ Vous pouvez demander à des professeurs titulaires d'aller observer leurs cours. Dans ce cas-là, prenez des notes et ayez quelques focales d'observation (gestion de classe, rituel de début de cours, rituel de fin de cours, travail de l'oral, tâche d'écriture proposée aux élèves, travail en groupe, activité de pédagogie différenciée, prise de notes au lycée, posture du professeur, utilisation du tableau...)
- ✓ Prévoir un petit exercice comme entrée en matière, le premier jour

UTILE ET IMPORTANT :

Votre messagerie académique est accessible à partir du site académique : <http://www.ac-nantes.fr>. Pour votre première connexion, vous aurez besoin de votre NUMEN. Pensez ensuite à personnaliser votre mot de passe.

Ne transférez pas vos messages professionnels vers votre messagerie personnelle. Vous devez consulter très régulièrement votre boîte mail académique et veiller à ce qu'elle ne soit pas saturée («over quota»). C'est par elle que transitent tous les messages professionnels qui vous sont adressés personnellement (de l'établissement dans lequel vous êtes affecté.e, des services du personnel du Rectorat, des inspecteurs, de vos collègues professeurs) et les informations sur la discipline (courriers des inspecteurs, consignes pour les épreuves d'examen ou encore actions éducatives).

Demandez à votre chef d'établissement les démarches à effectuer pour obtenir vos identifiants et code d'accès.

La circulaire sur le cahier de texte en ligne dont la tenue régulière constitue une de vos obligations essentielles d'enseignant est à cette adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid53060/mene1020076c.html>

L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT

Les documents impératifs : les programmes officiels qui sont publiés dans les bulletins officiels de l'Education nationale (B.O.E.N.).

Les programmes officiels sont impératifs et s'imposent à tout professeur. De la Sixième à la Terminale, ils sont à consulter en priorité lorsque vous débutez la conception de vos séquences et à relire régulièrement afin de ne pas s'éloigner de la lettre et de l'esprit des programmes officiels.

<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/sinformer/textes-officiels/les-programmes.html>

Au-delà des programmes officiels, le B.O.E.N est le document de référence des professionnels de l'Education nationale : vous y trouverez les circulaires, décrets, arrêtés ministériels, les informations sur les concours et les examens, ... Le B.O.E.N. est publié chaque semaine. Vous pouvez vous abonner à la lettre hebdomadaire du BOEN, pour rester informé.e des textes réglementaires.

<https://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Le portail national de ressources EDUSCOL, rubrique « contenus et pratiques d'enseignements » : vous y trouverez les informations pédagogiques officielles et des liens pour accéder à des ressources fiables. Au bas de la page d'accueil du portail, vous pouvez vous abonner à une lettre d'information qui vous informera régulièrement des nouveautés mises en ligne.

<http://eduscol.education.fr/>

Le portail EDUSCOL- HISTOIRE-GEOGRAPHIE où vous trouverez les fiches EDUSCOL. Elles ont été rédigées par la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) pour vous aider à la mise en œuvre des programmes. La rubrique « pièges à éviter » peut vous être particulièrement utile. Elles proposent aussi des pistes bibliographiques. Elles sont donc un premier éclairage sur le programme mais leur contenu ne s'impose cependant pas à vous.

<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie>

L'éducation au développement durable est présente dans tous les programmes et à tous les niveaux de classe, depuis l'école primaire, jusqu'à la classe de Terminale. C'est une éducation transversale qui invite à travailler en interdisciplinarité et permet de travailler de nombreux apprentissages du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture au collège et les capacités et méthodes abordées au lycée. L'éducation au développement durable permet d'aborder tous les parcours éducatifs (Citoyen, Educatif de santé, PEAC, Avenir). L'éducation au développement durable permet enfin d'aborder l'éducation au choix, les territoires à différentes échelles, leur aménagement et leurs conséquences pour les espaces et leurs habitants, ainsi que les différents acteurs.

La circulaire 2019-121 du 27 août 2019, intitulée « *Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable – EDD 2030* », s'inscrit dans la continuité des circulaires précédentes (2004-2007-2011-2015).

Vous pouvez également consulter la page EDD du site de l'académie de Nantes : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/> qui vous permettra – si vous le souhaitez – de vous abonner à la newsletter EDD de l'académie de Nantes.

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm?cid_bo=144377

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École.

<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo33/MENE1322761C.htm>

L'espace pédagogique de l'Histoire, Géographie et Citoyenneté de l'académie de Nantes : vous y trouverez une rubrique disciplinaire. Vous pouvez également consulter la rubrique dédiée à la mise en œuvre des nouveaux programmes de lycée. Nous vous conseillons de faire un usage régulier du site de l'académie de Nantes : les domaines d'enseignement, les cadrages institutionnels, les journées pédagogiques sont mis à jour et communiqués clairement.

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/>

Pour être informé.e des nouvelles publications, vous pouvez vous abonner à la newsletter du site d'histoire-géographie de l'académie de Nantes :

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/informations/s-abonner-se-desabonner-a-la-lettre-de-nouveautes-604213.kjsp?RH=HG>

En début d'année scolaire, l'ensemble du collège d'inspecteurs (IA-IPR) publie une lettre de rentrée commune à toutes les disciplines. Vous devez en prendre connaissance puisqu'elle est une déclinaison directe de la circulaire de rentrée 2020 et de la politique académique. Sa lecture vous aidera à mieux comprendre l'ensemble de vos missions de professeur.e et d'acteur de la communauté éducative.

Le corps d'inspection d'histoire-géographie de l'académie de Nantes publie plusieurs fois par an une lettre d'information. Cette lettre est envoyée à chaque professeur sur son adresse professionnelle. Elle peut aussi être consultée sur la page disciplinaire de l'espace pédagogique « Histoire Géographie Citoyenneté ». Nous vous invitons à en prendre connaissance.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (S4C) AU COLLEGE

Pendant leur scolarité obligatoire, les programmes sont adossés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C), qui comprend cinq domaines (bulletin officiel N° 17 du 23 avril 2015). Il vise à faire acquérir aux élèves une culture scolaire commune selon le rythme d'apprentissage de chacun. L'enseignement de l'histoire-géographie et EMC participe à la construction de cette culture scolaire.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834

Vous trouverez un document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du S4C en fin de cycles 3 et 4. Ce document vous permet d'apprécier le niveau de maîtrise de plusieurs compétences afin de compléter le Livret Scolaire Unique (LSU) de chaque élève. Ce descripteur est consultable à l'adresse suivante :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/4/RAE_Evaluation_socle_cycle_3_643744.pdf
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/6/RAE_Evaluation_socle_cycle_4_643746.pdf

Par ailleurs, des ressources d'accompagnement ont été conçues afin d'aider les enseignants à travailler les compétences du programme et à évaluer les acquis du socle commun en histoire et géographie.

<https://eduscol.education.fr/cid114859/competences-et-evaluation-histoire-geographie-c4.html>

L'HISTOIRE GEOGRAPHIE, L'EMC AU COLLEGE

Depuis septembre 2016, de nouveaux programmes d'histoire et de géographie, adossés au S4C, sont en vigueur. Ils sont organisés en cycles de manière progressive et cohérente¹ : l'année de 6^{ème} correspond à la dernière année du cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}), le cycle 4 correspondant aux niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Ces programmes ont été récemment actualisés et entrent en vigueur à la rentrée de septembre 2020. Vous trouverez les programmes de collège d'histoire-géographie et d'EMC dans le bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020 : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39771

Les fiches ressources EDUSCOL accompagnent la mise en œuvre des programmes (NB : ces fiches ressources n'ont pour l'instant pas été actualisées et correspondent au programme officiel mis en œuvre à la rentrée de septembre 2016. Cependant, l'actualisation des programmes n'ayant pas bouleversé ces derniers, ces fiches ressources restent tout à fait d'actualité.)

Le dispositif « Devoirs faits »

--Une conférence : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1994966/devoirs-faits-conference-de-madame-joelle-proust.

Point de vue neuroscientifique et qui a inspiré un nombre conséquent de repères académiques sur ce dispositif

--Une page dans la rubrique Lettres du site académique : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres/bibliotheque/dispositif-devoirs-faits-ressources-et-liens-1145905.kjsp?RH=1159254743171>

--Faire ses devoirs, quel accompagnement, Jean-Michel Zakhartchouk, Canopé éditions et Cahiers Pédagogiques, Collection Agir, 2018.

--Ressource Eduscol « Faire ses devoirs en histoire géographie » Quelques réflexions et quelques pistes dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « devoirs faits » :

file:///C:/Users/sgalabbe/AppData/Local/Temp/devoirs_faits_fairesesdevoirsenhgmc%20janier%20dubry.pdf

Pour le cycle 3 :

- Histoire-géographie : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/enseigner/ressources-par-theme-de-programme/cycle-3.html>
- En Enseignement Moral et Civique (EMC) au cycle 3 en annexe 2 bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020 : file:///C:/Users/sgalabbe/AppData/Local/Temp/ensel714_annexe2_1312887.pdf
- En Histoire des arts : <http://eduscol.education.fr/cid99018/ressources-d-accompagnement-du-programme-d-histoire-des-arts-au-cycle-3.html>
- L'accompagnement personnalisé en Sixième : <http://eduscol.education.fr/cid60313/fiches-pedagogiques-pour-l-accompagnement-personnalise-en-sixieme.html>

Pour le cycle 4 :

- En Histoire-Géographie : <http://eduscol.education.fr/cid99022/s-appropriier-les-differents-themes-programme.html>
- En EMC : en anexe 3 du bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020
file:///C:/Users/sgalabbe/AppData/Local/Temp/ensel714_annexe3_1312891.pdf
- En Histoire des arts : <http://eduscol.education.fr/cid99023/ressources-d-accompagnement-du-programme-d-histoire-des-arts-au-cycle-4.html>
- Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) pour le cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/cid99750/epi.html>
- L'éducation aux médias et à l'information : <http://eduscol.education.fr/pid29737/education-aux-medias-et-a-l-information.html>

Les documents pour le brevet des collèges : <http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>

- Modalités d'attribution à compter de la session 2017 :

¹ Ceci nécessite de prendre connaissance des programmes de CM1 et CM2 lorsqu'un professeur enseigne en 6^{ème}, puisque ce dernier doit réinvestir des notions (ex : la notion d'habiter vue en géographie au CM2) et des connaissances et compétences acquises lors des deux premières années du cycle 3.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848 et
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97271

- Instauration et organisation de la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet et du certificat de formation général : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103178
- Le livret scolaire unique numérique de l'élève : <http://www.education.gouv.fr/cid106168/le-livret-scolaire-unique-du-cp-a-la-troisieme.html&xtmc=livretscolaireunique&xtnp=1&xtrc=1>

Une sélection de ressources proposés par les académies pour enseigner :

- En sixième (dernière année du cycle 3) : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/enseigner/ressources-par-theme-de-programme/cycle-3.html>
- cycle 4 (classes de Cinquième, Quatrième et Troisième) : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/enseigner/ressources-par-theme-de-programme/cycle-4.html>
- Pour l'EMC : <http://eduscol.education.fr/cid92405/l-emc-dans-classe-dans-ecole-dans-etablissement.html>
- Le DNB : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/enseigner/ressources-pour-les-evaluations-et-les-examens/diplome-national-du-brevet-dnb.html>

L'HISTOIRE-GEOGRAPHIE AU LYCÉE VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Les documents impératifs :

- **Le BOEN (Bulletin officiel de l'Education nationale) spécial n°1 du 20 janvier 2019 contient les programmes d'Histoire-géographie des classes de seconde et de première des voies générale et technologique.** Ils sont entrés en vigueur à la rentrée 2019.

http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=38502

- **Le BOEN (Bulletin officiel de l'Education nationale) spécial n°8 du 25 juillet 2019 contient les programmes d'Histoire-géographie des classes de terminale des voies générale et technologique.** Ils entrent en vigueur à la rentrée 2020.

<https://www.education.gouv.fr/cid144071/les-nouveaux-programmes-de-la-classe-terminale-des-voies-generale-et-technologique.html>

- **Les modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021** ont été publiées au bulletin officiel spécial numéro 6 du 31 juillet 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm>
- **Les évaluations communes d'histoire géographie à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat de la voie générale et de la voie technologique :**
L'organisation et le contenu des épreuves communes de contrôle continu d'histoire géographie session 2021 de l'examen du baccalauréat ont été publiées au bulletin officiel spécial numéro 6 du 31 juillet 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019454N.htm>
- **Les documents pour les épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de Première de la voie générale.**
L'organisation et le contenu des épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale session 2021 ont été publiées dans la note de service n° 2019-059 du 18-4-2019 : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141199
- **Les documents pour l'épreuve finale de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » de la classe de terminale de la voie générale**
L'organisation et le contenu de l'épreuve finale de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » ont été publiées dans la note de service n° 2020-025 du 11-2-2020
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>
- **Les documents définissant l'épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat**
L'organisation et le déroulement de l'épreuve sont définis par le BO spécial n°2 du 13 février 2020
- Pour la voie générale : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm?cid_bo=149115
- Pour la voie technologique : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm?cid_bo=149116

L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC) AU LYCEE (LGT)

Le programme d'EMC au lycée général et technologique est impératif : les horaires, environ 18 heures, attribués à cet enseignement n'ont pas vocation à être utilisés ni pour avancer dans les programmes d'histoire ou de géographie ni pour travailler des points de méthodologie.

<https://eduscol.education.fr/cid144145/emc-bac-2021.html>

DES RESSOURCES UTILES

Un lieu-clé dans votre établissement : le CDI renferme des ouvrages, des journaux et revues en consultation libre (*La Documentation photographique*, *L'Histoire*, ...). Vous pouvez vous y procurer les manuels des élèves.

Le réseau CANOPÉ (anciennement Scéren-CNDP entre 2011 et 2014) <https://www.reseau-canope.fr/> propose de très nombreuses ressources pédagogiques, outre les textes officiels des programmes, des dossiers en ligne, des ressources documentaires et des références bibliographiques.

Ouvrages didactiques et pédagogiques :

Didactique et enseignement de l'histoire-géographie au collège et au lycée, Yannick Mével et Nicole Tutiaux-Guillon, Editions Publibook Université, coll. Didactique et enseignement dirigée par B. Daunay et N. Tutiaux-Guillon, Sciences Humaines et Sociales, 2013. Le chapitre 6 *Organiser l'enseignement autour des compétences* est à actualiser au regard du nouveau socle et des programmes 2016.

Etre enseignant au collège en histoire et géographie de Jean-Jacques Clade et Laurence Marion, Canopé éditions, septembre 2017

Histoire Géographie Cycle 4, progressions et séquences, dirigé par Valérie Dautresme et Raphaëlle Lombard-Brioult, Canopé éditions, collection Agir, 2016.

Bien débiter au lycée, repères et clés pour l'enseignant, Anne Pédron, Canopé éditions, collection Agir, 2019.

Enseigner l'histoire et la géographie au lycée, Mise en œuvre des programmes de Seconde, Olivier Dautresme, Canopé éditions, collection Agir, 2019.

Enseigner l'histoire et la géographie au lycée, Mise en œuvre des programmes de Première, sous la direction de Marion Beillard, Canopé éditions, collection Agir, 2020.

Histoire géographie et numérique, sous la direction de Nicolas Rocher, Canopé éditions, collection Agir, 2018.

52 méthodes pratiques pour enseigner, ouvrage coordonné par Rémy Danquin, Canopé éditions, collection Agir, 2015.

Des ouvrages scientifiques

Sous la direction de Joël Cornette, *l'Histoire de France*, 13 tomes, Belin

Patrick Boucheron, *Histoire mondiale de la France*, Seuil, 2017

Histoire dessinée de la France, La Revue Dessinée et les Editions La Découverte, depuis 2017

Pascal Baud, Serge Bourgeat et Catherine Bras, *Dictionnaire de géographie*, Editions Hatier, collection Initial, 2013 première édition, régulièrement actualisé

Stéphanie Beucher et Magali Reghazza-Zitt, *La Géographie : pourquoi ? comment?*, Editions Hatier, actualisé régulièrement

Sous la direction d'Yves Colombel et Daniel Oster, *La France, Territoires et aménagement face à la mondialisation*, Editions Nathan, collection Nouveaux Continents,

Philippe Moreau Desfarges, *La géopolitique pour les Nuls*, First Editions, 2017

Des revues

La Documentation Photographique : un dossier tous les deux mois pour actualiser et approfondir les questions à enseigner, tant pour la mise au point scientifique que pour les documents proposés, ainsi que les pistes de mise en œuvre dans les classes.

Revue *Textes et Documents pour la Classe* (T.D.C.).

Revue « *Le 1* » pour tous les sujets d'actualité

Revue *L'Histoire*

Revue *Carto*

Revue *Questions internationales*

Revue *Population et Avenir*

Revue de l'Association des professeurs d'Histoire et Géographie (APHG)

Tous les documents ayant trait à la mondialisation et aux programmes de géographie plus généralement sont à actualiser (après 2008).

Des sites

- 1) L'espace pédagogique Histoire Géographie Citoyenneté est à consulter très régulièrement.
- 2) Site national de ressources pédagogiques, culturelles et scientifiques, pour les enseignants : <http://www.edutheque.fr/accueil.html>
- 3) Le site de ressources de géographie pour les enseignants de l'ENS Lyon-Eduscol : « [géoconfluences](#) »

- 4) Le site de l'IGN <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- 5) Le site de Géolimages <https://geoimage.cnes.fr/fr>
- 6) Le site de l'INA : les Jalons de l'Histoire : <https://institut.ina.fr/actualites/jalons>
- 7) Le portail CANOPE, le réseau de création et d'accompagnements pédagogiques : <https://www.reseau-canope.fr/>
- 8) Le site « L'Histoire par l'Image » <https://www.histoire-image.org/fr>
- 9) Le site LUMNI, l'offre éducative gratuite de l'audiovisuel public : <https://enseignants.lumni.fr/>
- 10) Portail Eduscol sur la laïcité : <http://eduscol.education.fr/pid23591/laicite-principe-et-pedagogie.html>
- 11) Les valeurs de la République présentées et les articles de la charte de la laïcité commentés par Abdenour Bīdar : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2013/06/2/charte_de_la_laicite_commentee_270062.pdf
- 12) Les 15 articles de la charte de laïcité sont commentés par Abdenour Bīdar, Réseau CANOPE, 2015. <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/eduquer-a-la-laicite.html>
- 13) Le site <http://www.cairn.info/> pour tout ce qui concerne les publications en sciences humaines et sociales. Il regroupe entre autres les publications de quatre maisons d'édition (Belin, De Boeck, La Découverte et Erès) ainsi que celles de la Bibliothèque nationale de France (BNF)
- 14) Petit dictionnaire de pédagogie : <http://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/dictionnaireliste.html>

Une bibliographie est disponible pour les professeur.e.s non titulaires qui envisagent à moyen terme de préparer les épreuves internes du CAPES d'histoire géographie.

L'INSPECTION POUR LES PROFESSEURS NON TITULAIRES

Pour l'année scolaire 2020-21, les visites-conseil et inspections sont réalisées par madame Valérie LEJEUNE, aide-Inspectrice et madame Agnès PALLINI-MARTIN, chargée de mission auprès du corps d'inspection ou madame Sylvie GALABBÉ (IA-IPR d'histoire-géographie). Lors de ce temps de formation, vous pourrez bénéficier d'un regard externe sur vos pratiques ainsi que de conseils.

L'inspection consiste **en l'observation d'une séance suivie d'un entretien d'une heure à deux heures** qui prend appui sur la séance observée, les contenus du cahier de texte et des cahiers d'élèves, la programmation fournie par l'enseignant et les questions que ce dernier a pu préparer. L'inspection entre dans le cadre de l'accompagnement du contractuel telle qu'inscrite dans le décret n° 2016-1171 du 29 août 2016.

Voici les documents qui vous seront demandés. La liste vous sera rappelée lors de l'annonce de l'inspection :

- Les documents utilisés en classe lors de cette séance ;
- S'il est utilisé, un exemplaire de manuel ;
- La programmation annuelle de cette classe (si vous avez un remplacement à l'année) ou celle qui concerne la durée de votre remplacement ;
- L'accès aux cahiers de texte e-lyco de vos classes ou une copie PDF de ceux-ci ;
- Un ou deux cahiers d'élèves de la classe observée et des autres niveaux de classes en responsabilité (en histoire, géographie et EMC).
- Le cours de la séance observée et la séquence complète dans laquelle elle s'intègre.
- Un CV récent montrant votre parcours universitaire et les différents emplois que ou avez pu avoir au sein de l'Education nationale ou hors Éducation nationale.
- Vos questions éventuelles.

Au cours de votre année d'exercice ou lors du remplacement que vous effectuez, vous pouvez être amenés à rencontrer les membres du corps d'Inspection pédagogique régionale d'Histoire Géographie de Nantes : Madame Nathalie DUPRÉ, Monsieur Michel DURIF, madame Anne PARILLAUD, Madame Sylvie GALABBÉ. N'hésitez pas à les solliciter.

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie